



• AGROBIO PÉRIGORD •

Les Paysans **BIO** de Dordogne

<http://www.agrobioperigord.fr>

RÉSEAU DE SURVEILLANCE

PROTOCOLE DE SUIVI DU PIÈGE TRI-ANGLUÉ®

Objectif

Suivi de la dynamique des vols d'adultes de quatre ravageurs : **Eudémis**, **Cochylis**, **Cicadelle verte** (*Empoasca vitis*) et **Cicadelle de la flavescence dorée** (*Scaphoïdeus titanus* : *uniquement au stade adulte, observable vers fin juillet et août*) pour mieux connaître l'importance des vols (une indication sur leur abondance), de caler le début des comptages de larves et de mieux raisonner et d'optimiser le positionnement des éventuels traitements. Ce piège combine des caractéristiques attractives pour ces différentes espèces dans 1 seul piège, ce qui facilite beaucoup le suivi.

Quand positionner les pièges ?

Vers le mi/fin avril (premier vol des vers de la grappe) ; le piège peut rester en place jusqu'à la fin septembre (troisième vol Eudémis, vol de dispersion automnale de CFD).

Comment choisir la parcelle ?

Il faut retenir une **parcelle représentative de votre exploitation** (cépage, situation), de préférence avec un historique qui montre que la parcelle subit effectivement des dégâts (surtout des vers de la grappe). Finalement il est recommandé de trouver une parcelle **proche de votre exploitation** afin de faciliter le suivi. Les deux pièges seront posés de préférence dans la même parcelle.

Combien de pièges faut-il positionner et comment ?

Disposer **2 pièges** (1 'eudémis', 1 'cochylis') par exploitation. Pensez à bien les identifier par un numéro/lettre unique. Ce code doit vous aider à définir le type de diffuseur à mettre dans le piège (Eudémis = *Lobesia botrana*, Ex : « E », Cochylis = *Eupoecilia ambiguella*, Ex : « C »).

- Emplacement dans la parcelle : Il y a en général une grande variabilité entre les différentes zones de la parcelle, privilégiez les endroits les plus vigoureux.
- Distance entre deux pièges : gardez au moins 50 mètres entre les deux pièges et 25 mètres entre chaque piège et la bordure de la parcelle.
- Fixez le piège sur un fil du palissage à 'hauteur d'homme' (entre 100 et 150 cm : le fil du haut dans les vignes basses, le fil fixe intermédiaire dans des vignes hautes) à l'aide du fil de fer présent sur le piège. Faites attention à ce que le piège soit bien 'plaqué' contre le fil de palissage, afin d'empêcher une trop grande amplitude de mouvements, et donc le risque de le toucher pendant les rognages. Pour le stabiliser encore plus vous pouvez éventuellement fixer un deuxième fil entre le fond du piège et un fil du palissage inférieur.
- Le diffuseur se met à l'intérieur du piège dans la perforation de la languette transparente. Mieux vaut ne pas le toucher directement avec les mains (le disposer à l'aide de son emballage ou d'une paire de petites pinces).

- La plaque engluée transparente doit enfin être dépliée (bien tirer pour qu'elle reste dépliée) et fixée à l'intérieur du piège à l'aide des deux pinces à dessin fournies à cet effet.

Quand et comment faut-il observer le piège ?

Il faut observer le piège au minimum 2 fois par semaine & Envoyer les Données Au MINIMUM une Fois par Semaine.

- **Essayez de garder un rythme fixe (plus facile à respecter, plus facile à comparer)**
- Pendant les vols des vers de la grappe il est conseillé d'augmenter la fréquence des observations.
- Dès la pose du piège : Compter à chaque observation le nombre de cicadelles vertes, d'eudémis ou de cochylis, de cicadelles de la flavescence dorée et éventuellement d'autres insectes (si identifiables), et les noter sur la fiche « comptage des adultes » qui permettra d'établir la courbe de dynamique du vol de chaque insecte.
- Pour faciliter l'observation vous pouvez retirer la plaque engluée de l'intérieur du piège. Les petits insectes s'observent plus facilement sur un fond foncé. Il faut retirer les insectes à l'aide d'un couteau ou une pince à épiler, ceci afin d'éviter de les compter deux fois. Les photos sur la fiche 'reconnaissance des insectes' vous permettront de mieux connaître les espèces.

Changement de plaques et des diffuseurs

- **Chaque 2 semaines il faut changer la plaque engluée du piège.** Chaque piège est livré avec un nombre suffisant de plaques (14). Si la plaque est trop recouverte d'insectes ou de poussière vous pouvez le changer un peu plus tôt.
- **Les diffuseurs de phéromones (pour les vers de la grappe) restent actifs pendant 3 semaines jusqu'à fin juin. Il faut ensuite les changer toutes les 2 semaines.** Enlevez l'ancien diffuseur (ne pas le jeter dans la parcelle il sera 'en concurrence' avec le piège) et mettez le nouveau à sa place. Notez la date de changement du diffuseur sur la fiche de notation dans la colonne prévue ('DIFFUSEUR').

Entretien du piège

- A chaque observation : vérifiez que le piège est encore bien accroché et que le diffuseur est encore en place.
- Effeuillez légèrement autour du piège si besoin (visibilité du piège).
- Si la partie extérieure du piège est trop sale, vous pouvez le nettoyer avec du White Spirit.

Saisie des données

- Vous recevrez avec le piège une fiche de notation (fichier Excel). Vous êtes également prié de remplir scrupuleusement la première feuille (données de l'exploitation et de la parcelle, traitements phytosanitaires).
- Pensez à identifier vos pièges avec une lettre E pour Eudémis, C pour Cochylis.
- Notez toujours directement les observations sur la fiche de notation ADULTES. N'oubliez pas d'y faire figurer la date lors de chaque relevé.
- La saisie informatique peut soit être effectuée par vos soins (le fichier de saisie vous a été envoyée par Email : sinon le demander par e-mail à c.maisonneuve@agrobioperigord.fr
- Envoi des données : Il vous est demandé de **faire parvenir les résultats au MAXIMUM tous les 7 JOURS** à votre interlocuteur ou directement par courriel à l'adresse : c.maisonneuve@agrobioperigord.fr

Questions

Si vous avez des questions, n'hésitez pas de nous contacter :
 Claire MAISONNEUVE
 Courriel : c.maisonneuve@agrobioperigord.fr
 TEL : 07.88.02.29.38